



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 7 FEVRIER 2012

### I- ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Le Président Marc Miloutinovitch ouvre la séance en remerciant tous les adhérents qui nous ont rejoints ce soir malgré le froid polaire. Il salue la présence de Monsieur Lamy, Maire de Saint-Germain-en-Laye de Monsieur Ravel, conseiller en charge des jumelages ainsi que plusieurs élus de la municipalité.

Sur 117 membres de l'association, inscrits et actifs, 79 sont présents ou représentés : le quorum, soit un tiers des membres est atteint, l'A.G.E peut donc avoir lieu.

Le but de cette A.G.E est la modernisation de nos statuts.

### II- PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS

Le texte des statuts est présenté sur un écran avec l'ancien et le nouvel intitulé proposés en couleur pour faciliter la lecture des propositions.

Après lecture complète, les modifications sont soumises au vote de l'Assemblée : elles sont approuvées par 75 voix pour et 4 voix contre.

Conformément à la loi ces nouveaux statuts seront déposés en Préfecture.

Ils seront également envoyé à la Maison des Associations de Saint-Germain-en-Laye et téléchargeables en ligne sur notre site internet : [www.jumelage.org](http://www.jumelage.org)

L'Assemblée Générale Extraordinaire est clôturée par le Président.

Le Président  
Marc MILOUTINOVITCH

La Secrétaire  
Chantal JEGOU